

Fiche outil n° 13

S'ouvrir aux autres, directement (séjour linguistique) ou indirectement (correspondance, visioconférence...)

Projet éducatif quadriennal, quatrième orientation « S'ouvrir au monde » page 22

« ... Le processus de mondialisation progresse et s'accélère. Des dispositifs expérimentaux et novateurs sont donc mis à la disposition des élèves pour les aider à suivre et comprendre les mutations qui les entourent. Toute action qui contribue à la découverte et au rapprochement des cultures et des peuples est encouragée. ... »

Reprise par les programmes de 2012 :

Préambule - page 1 :

« ... L'ouverture au monde, notamment à la région du Pacifique, impose l'apprentissage efficace des langues vivantes et la connaissance approfondie des cultures océaniques. La mise en œuvre de projets maîtrisés mobilisant d'autres partenaires favorisera également la réussite des élèves dans ce domaine. ... »

Mobilité en Europe

Chaque année, la Commission européenne définit les priorités du programme de l'union européenne (UE) en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie dans le cadre d'un appel à propositions. Les documents relatifs à cet appel à propositions sont énumérés sur : http://ec.europa.eu/education/llp/official-documents-on-the-llp_fr.htm

Le programme Comenius permet les échanges et la coopération entre les établissements scolaires en Europe, de la maternelle au lycée. Les établissements scolaires peuvent déposer des projets de coopération éducative, ce qui implique la mobilité des enseignants et des élèves.

Comenius : partenariat multilatéral

Les partenariats multilatéraux, d'une durée de 2 ans encouragent la coopération européenne entre des groupes d'élèves et des enseignants de différents pays européens. Cette coopération donne à chaque participant l'occasion d'explorer le pays, la culture, le mode de pensée ainsi que le mode de vie de ses partenaires.

Les thématiques retenues par le programme Comenius

- Motivation pour l'apprentissage et les compétences pour "apprendre à apprendre" ;
- Compétences clés : amélioration de l'apprentissage des langues ; meilleure alphabétisation ; renforcement de l'attrait des sciences ; soutien à l'entrepreneuriat et renforcement de la créativité et de l'innovation ;
- Contenu et services éducatifs numériques ;
- Gestion des écoles ;
- Lutte contre les désavantages socio-économiques et réduction du décrochage scolaire ;
- Participation aux sports ;
- Enseignement à des groupes d'élèves variés ;
- Apprentissage précoce et préscolaire.

La recherche de partenaires

C'est une étape essentielle de la préparation d'un projet. Un projet européen est en effet l'aboutissement d'une collaboration équitable entre tous les établissements participants et son dynamisme dépend de la qualité et de la solidité du partenariat.

Un même partenariat Comenius ne peut rassembler que deux écoles ou établissements scolaires français.

Pour constituer un partenariat européen, plusieurs types de ressources sont disponibles :

- Les réseaux personnels : contacts personnels, privés ou professionnels, par l'intermédiaire des relais éducatifs, de l'environnement éducatif propre ou encore des collectivités territoriales (mairie).
- Le réseau des agences nationales Comenius : les différentes agences européennes diffusent en général sur leur site, les recherches de partenaires et peuvent vous aider. (http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/national_en.htm)
- Les bases de données dédiées :
 - ✓ **eTwinning** (<http://www.etwinning.fr/>) : site internet mis en place dans le cadre du programme Comenius pour favoriser les jumelages électroniques entre établissements scolaires européens des premier et second degrés. Il fournit des exemples de projets et un accès à un outil de recherche de partenaires européens régulièrement actualisé.
 - ✓ **European Schoolnet** (<http://www.eun.org/web/guest>) : à travers lequel collaborent plusieurs ministères de l'éducation européens. Il dispose aussi d'un outil de recherche de partenaires.

La visite préparatoire

Elle permet de rencontrer ses partenaires pour formaliser ensemble la candidature. Cette rencontre est particulièrement utile pour un nouveau partenariat : c'est le plus souvent la première occasion de voir l'ensemble de ses partenaires. Cette visite, d'un maximum de 5 jours, destinée à élaborer un projet de partenariat, doit permettre de rencontrer l'ensemble des partenaires européens (ou la majorité d'entre eux) dans **l'établissement hôte de l'un d'entre eux**. Chaque établissement scolaire ayant prévu de se déplacer chez le partenaire d'accueil doit faire acte de candidature auprès de son agence nationale pour obtenir une subvention couvrant les frais de déplacement et de séjour.

Le séminaire de contact

Il permet de rencontrer des collègues européens et de trouver des partenaires en vue de concrétiser un projet Comenius. Les séminaires de contact sont organisés par les agences nationales des pays participant au programme Comenius. Chaque séminaire de contact cible un thème pédagogique. Pendant 3 ou 4 jours, des équipes issues d'établissements scolaires en Europe, enseignants, personnels éducatifs, personnels de direction, se rencontrent et commencent à élaborer ensemble leur futur partenariat Comenius. Il est à noter que la plupart des séminaires de contact se déroulent en anglais pour faciliter la communication mais d'autres alternatives existent bien entendu, comme la traduction spontanée au cours du séminaire.

Les séminaires se déroulent **de septembre à décembre**, en amont de la date limite de candidature à un partenariat scolaire, en février. Les fiches actions sont consultables sur : <http://penelope.2e2f.fr/>

Les technologies de l'information et de la communication - TIC

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) jouent un rôle de plus en plus important dans les projets transnationaux. Le rôle des TIC consiste principalement à faciliter l'enseignement et l'apprentissage. Elles permettent en outre une communication rapide et efficace.

Cependant leur usage doit s'accompagner des mesures de contrôle permettant de mieux garantir la protection des mineurs. Les chartes d'utilisation de l'Internet, des réseaux informatiques et des services multimédia dans l'école sont téléchargeables sur le site de la DEP : <http://www.tice.dep.pf/index.php/chartes-eleves-adultes>

Deux modalités peuvent être mobilisées :

➤ Le **blog** est un type de site web, un espace d'expression, créé pour donner la parole à tous les internautes. Les articles sont publiés de façon ante-chronologique (le dernier posté en avant sur l'accueil) et permettent à tous les visiteurs de réagir sur le sujet évoqué, en postant leurs commentaires sur l'article ; créant ainsi une relation privilégiée entre l'auteur et ses lecteurs.

Le blog permet de stimuler les compétences rédactionnelles et la créativité, dans la langue maternelle des élèves et dans d'autres langues. Les élèves sont généralement très enthousiastes dès qu'il est question d'utiliser les blogs. Le fait de rendre leur journal personnel accessible, même à un petit nombre de personnes, est extrêmement motivant et ils doivent pour cela fournir des efforts supplémentaires. Souvent, ils acquièrent une plus grande confiance en eux et ils participent davantage en cours.

Le blog peut être alimenté par la classe ou l'école mais aussi de manière individuelle par l'élève.

➤ La **visioconférence** est possible en reliant une caméra (une webcam suffit) à un ordinateur et en utilisant une application de visiophonie (exemple Skype). Ce qui permet aux utilisateurs de communiquer à distance en se voyant. **Attention, il faut un bon débit ADSL (au moins 512 kbps) pour avoir une visiophonie correcte.**

Blog ou courrier électronique : comment encourager la communication écrite entre élèves ?

- Privilégier l'installation de blogs individuels pour créer un sentiment d'appropriation de l'outil par chaque élève. Un blog collectif peut être utile dans des situations spécifiques (un voyage scolaire).
- Encourager l'expression personnelle, l'élève ne doit pas hésiter à publier sa production.
- Mettre en avant les interactions entre élèves via les commentaires.
- Prévoir une gestion décentralisée. Les contenus ne sont plus propagés par l'enseignant mais construits par les élèves.

REMARQUE : Le courrier postal a toute sa place dans la correspondance scolaire, ici ne sont mis en avant que les moyens offerts par le numérique.

Ressources complémentaires :

<http://www.primtice.education.fr/index.php> : portail des TICE pour l'école primaire.

<http://eduscol.education.fr/internet-responsable/> : Internet responsable

<http://eduscol.education.fr/numerique/dossier> : Des dossiers documentaires sur le numérique font le point sur divers sujets liés au numérique en milieu éducatif.

Site de création de blog :

<http://lewebpedagogique.com/> : Un service **gratuit et sans publicité**

<http://www.over-blog.com/> : Ouvrez et gérez autant de blogs que vous le souhaitez avec un seul identifiant.